

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2025 à 20h30

### Commune déléguée de ROULLOURS

29. Attribution d'une subvention à l'association JS BOCAGE

Michel LELARGE donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de l'attribution des subventions aux associations lors du conseil municipal du 7 avril dernier, l'association JS Bocage ne figurait pas dans la liste des subventions versées par la commune déléguée de Roullours.

Il convient de régulariser cet oubli. Il vous est donc proposé d'attribuer la somme de 500 € à l'association JS Bocage pour l'année 2025. Les crédits sont inscrits au budget.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 08 septembre 2025,

#### Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- D'attribuer la somme de 500 € à l'association JS Bocage.
- De donner tous pouvoirs à Madame La Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	38	05
Vote Pour	38	05
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-29-DE Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025 Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Délibération n°2025/09/15/29 du 15 septembre 2025 à 20h30





## REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24): Atteint

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 07

Le 15 Septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 9 septembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 9 septembre 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	X			
ALLEGRE Gilles	×			
BALLÉ Marie-Noëlle	$\boxtimes$			
BAZIN Lucien	×			
BEDEL Sandra	☒			
BINET Samuel	X			
BLANC Meiggie			X	
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	X			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	X			
COURTEILLE Jacques	X			
DROULLON Joël		X		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	X			
DUMONT Eric			×	
DUVAUX Maryse		X		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	X			
FOUBERT Françoise	X			
HAMEL Serge	X			
GALLIER Pierre-Henri	X			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick			X	
sé de réce <b>rt<u>o</u>ABRIOISISSEISUMÉ</b> IRIÐ		X		
200060176 20250923 29-PEançoise		X		Gilles ALLEGRE
sé certifié exécutoire, LE DREAU Nathalie	X			

Réception par le préfet 23/09/2025 Publication: 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/29 du 15 septembre 2025 à 20h30



LEFEBVRE Yoann			×	
LEFOUR Tony			X	
LELARGE Michel	X			
LEMARCHAND Marie-Claire	X			
LETELLIER Nadine	X			
MADELAINE Catherine			X	
MALLÉON Philippe		X		Régis PICOT
MALOISEL Gilles	X			
MARTIN Pascal	X			
MASSÉ Aurélie		X		Cindy COIGNARD
MOREL Marie-Odile	X			
OLLIVIER Valérie	X			
PICOT Régis	X			
PIGAULT Jane	X			
RENAULT Dimitri	X			
RENAULT Régine	X			
ROBBES Martine	X			
ROBLIN Sylvie	X			
ROSSI Annie	X			
TOULUCH Jean-Claude		X		
VELANY Guy	X			
VIGIER Maud			X	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025 Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/29 du 15 septembre 2025 à 20h30